

Sécurité de la vieillesse (N° 2)—Loi

Cependant, monsieur le Président, le train de mesures dont la Chambre a été saisie pousse facilement les députés à prendre la défense des mères, des pauvres et des opprimés. Lors de ma dernière intervention, pourtant, lorsque j'ai parlé de ma mère qui est, elle aussi, à la retraite, un député d'en face a osé dire que je me ferais sermonner lorsque j'irais la voir. Eh bien, j'ai revu ma mère depuis. Voici ce qu'elle m'a dit: «Tu sais, mon fils, je vis dans une résidence pour personnes âgées et j'aime mon appartement et mon mode de vie. Évidemment, j'aimerais recevoir une augmentation de plus de 6 p. 100 car, ne l'oublions pas, les personnes âgées vont bénéficier, en effet, d'une hausse l'année prochaine; mais je comprends que, puisque je n'ai pas besoin du supplément, je dois faire ma part dans cette lutte qui fait appel à bien des secteurs de la société obligés d'y participer par la loi, ou par la force des choses pour ceux qui ne trouvent pas d'emploi ou encore volontairement, pour ceux qui se soumettent de plein gré au programme des 6 et 5 p. 100». A ce dernier propos, un leader syndical avouait à quelques-uns d'entre nous la fin de semaine dernière qu'il avait «bloqué son salaire». Il ne s'est permis aucune augmentation, ni de 6 ni de 5 p. 100. A voir cela, il me semble que le mouvement syndical comprend lui aussi que nous devons tous faire des sacrifices et nous restreindre d'une façon ou d'une autre en vue de réduire l'inflation et de répartir plus équitablement les richesses du Canada.

M. Kristiansen: Pourvu que ce soit volontaire.

M. Masters: Nous disons donc que ce bill fait partie du programme des 6 et 5 p. 100 destiné à combattre l'inflation et chacun doit faire en sorte qu'il porte fruit. Je crois que les données récentes démontrent effectivement que l'inflation est à la baisse. Je regrette vivement qu'en parlant au nom des personnes touchées par cette mesure, les députés d'en face ne font que renforcer l'impression que l'inflation durera toujours. Elle ne pourra jamais tomber d'un point ou deux parce que ces députés ne cessent de prétendre que le taux d'inflation ne tombera jamais à 6 p. 100. Lorsqu'on est en affaires, mieux vaut majorer son produit de 10 p. 100. Et si vous exploitez un service quelconque, mieux vaut augmenter vos prix de 15 p. 100 parce que le taux d'inflation ne diminuera jamais. Et c'est ainsi, monsieur le Président, que les députés d'en face prêchent à qui mieux mieux que l'inflation est un mal auquel on ne peut se soustraire.

Je suis persuadé que ce n'est pas cela qu'ils veulent. Ils savent certainement que nous devons réduire l'inflation et être en mesure de soutenir la concurrence des autres pays. Selon les récentes statistiques, nos résultats n'ont pas été bien fameux, mais ils commencent à s'améliorer. J'appuie ce bill croyant sincèrement que nous parviendrons un jour à réduire le taux d'inflation à 6 p. 100. Néanmoins, cela ne peut pas se faire tout seul. Nous devons tous exhorter nos concitoyens à unir leurs efforts et à réduire leurs exigences dans l'intérêt commun.

● (2050)

Il nous arrive parfois d'oublier notre affiliation politique dans l'intérêt des citoyens. Les personnes âgées sont très attachées à leur pays car elles ont aidé à le bâtir. Elles sont également très attachées à leurs enfants et à leurs petits-enfants. Elles préféreraient ne pas avoir à consentir à ce sacrifice, mais elles le feront. Elles continuent à me dire que le gouvernement

fait ce qu'il peut et qu'elles se joindront à tous les autres Canadiens qui participent volontairement ou non à la lutte contre l'inflation. Elles sont prêtes à faire leur part, à accepter leurs responsabilités.

Aussi déplaisante puisse-t-elle être, cette mesure fait partie de la grande bataille psychologique que nous menons pour démontrer aux Canadiens qu'il faut réduire l'inflation. Le taux d'inflation diminuera si nous le voulons tous, mais il ne baissera jamais si nos dirigeants ne cessent d'aller raconter aux gens qu'ils rêvent en couleur, que c'est impossible, qu'ils doivent se préparer à faire face à une inflation de plus en plus forte. C'est exactement ce qui est ressorti de ce débat jour après jour. Les députés d'en face ne veulent pas que l'inflation diminue; ce n'est pas dans leur intérêt politique. Je tiens à leur faire comprendre ainsi qu'aux Canadiens que nous connaissons actuellement des moments difficiles, mais que tous les espoirs sont permis si nous unissons nos efforts pour juguler l'inflation. Si nous travaillons de concert, nous apprécierons encore plus notre grand pays.

Des voix: Bravo!

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour parler de l'amendement que les conservateurs ont proposé au bill C-131. Je tiens à dire que, dans une certaine mesure, cet amendement me préoccupe. Il va de soi que nous ne voulions pas de ce bill. Il faut le retirer, et le moment idéal, c'est maintenant, à la veille de Noël. Nous comprenons bien que l'amendement proposé est en fait une clause de droits acquis qui tend à rétablir l'indexation au taux auquel elle aurait été située dans deux ans s'il n'y avait pas eu ce bill.

Je m'étonne qu'aucun libéral jusqu'ici n'ait appuyé cet amendement. Rien, vraiment, ne les en empêche. Nous avons entendu le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social nous annoncer cet après-midi, d'un air jubilant, que l'inflation était passée maintenant à 9.6 p. 100 et que le programme libéral portait fruit. Voilà, bien sûr, une bonne nouvelle à la veille de Noël. Je suis persuadée que la plupart des personnes âgées s'en réjouissent aussi. Mais ces mêmes gens, s'ils ont entendu parler du bill C-131, n'ont malheureusement pas pu charger leurs associations de l'étudier. Il arrive souvent qu'ils n'aient pas le temps de se renseigner et de se faire entendre lorsqu'on étudie des mesures comme celles-ci, surtout s'ils vivent dans l'ouest du Canada.

Toutefois, ils sont nombreux à être au courant de l'existence de ce projet de loi qui vise à réduire l'indexation de leur pension dès la nouvelle année. Je suis sûre qu'ils ont soupiré d'aise cet après-midi quand on a annoncé que l'inflation accusait un recul. Ils se sont certainement dit que le gouvernement, fort heureusement d'ailleurs, n'a plus besoin de donner suite au bill C-131 pour lutter contre l'inflation ou encore de rogner les pensions de retraite des personnes âgées dans ce but. On peut sans aucun doute présumer, même selon la logique libérale, que si l'inflation diminue, ce projet de loi devient absolument inutile. Si tel était le cas, j'aurais voulu que le ministre nous dise cet après-midi pourquoi ce bill lui semble nécessaire. Bien entendu, les députés qui étaient présents l'ont clairement entendu railler ma question, comme si j'avais été de mauvaise foi en la posant. Or, il ne fait aucun doute que c'était exactement le cas contraire. Je n'ai pas vu «les bleus», mais elle a certainement ridiculisé l'idée qu'elle devrait retirer le bill qui pénalise les personnes âgées en limitant l'indexation de leur